

CAHIERS INTERNATIONAUX
de symbolisme

MANIPULATION



Textes réunis et édités par Catherine Gravet,
Maria Giovanna Petrillo et Valeria Sperti

Numéros 167-168-169 (2024)

Le procès de Jésus dans le roman français contemporain

Katherine Rondou

HEPH-Condorcet, ULB, UMONS

Les diverses formes de manipulations ou de falsifications au cœur du procès de Jésus n'ont pas manqué de retenir l'attention des exégètes, des historiens et des artistes au cours des siècles. Comment expliquer la volte-face de la population de Jérusalem, qui acclame le Christ le dimanche des Rameaux, mais exige sa mort, à peine quelques jours plus tard, dans le prétoire de Pilate ? Pourquoi la condamnation du Sanhédrin pour sacrilège aboutit-elle à la crucifixion par des soldats romains, non plus d'un blasphémateur, mais d'un condamné politique ? Pour obtenir l'arrestation de Jésus, qui de Judas et Caïphe a convaincu ou trompé l'autre ? etc. Ces différents points justifient déjà aisément l'intérêt d'une analyse des représentations littéraires du procès de Jésus dans une étude pluridisciplinaire de la manipulation, entendue comme falsification ou recours à un moyen de pression¹.

Mais l'examen des réécritures de la comparution de Jésus devant le Sanhédrin, Hérode et Pilate répond également à une réflexion sur la manipulation considérée non plus dans sa signification péjorative, mais comme l'utilisation, le maniement, la réappropriation d'un mythe par un écrivain.

1 Cet article prolonge une première étude des représentations du procès de Jésus dans les lettres belges francophones (Katherine Rondou, « Représentations du procès de Jésus dans la littérature belge francophone », dans Bernard Ribémont et Joanna Teklik (édit.), *Droit et Justice dans la littérature francophone de Belgique*. Paris, Classiques Garnier, coll. « Pouvoirs, Lettres, Normes », 2021, pp. 193-212).

Les fictions consacrées au Christ sont trop nombreuses pour nous permettre de les étudier dans l'espace restreint d'un article. Nous avons donc circonscrit notre bibliographie primaire aux romans publiés après 1960 (au tournant de Vatican II), dont l'auteur a, au moins pour une partie de son existence, porté la nationalité française¹. Ainsi défini, notre corpus compte une soixantaine de romans. Nous retenons parmi ceux-ci *Jésus le Dieu qui riait, une histoire joyeuse du Christ* (1999) de Didier Decoin : le roman ne dit mot du procès de Jésus, mais ce silence est éloquent. Une page blanche souligne le refus d'évoquer les épisodes tragiques de la vie du Christ, de l'arrestation de Gethsémani au Vendredi après-midi. Comme l'indique le titre, l'écrivain aborde les Évangiles avec le parti pris de se focaliser exclusivement sur les moments heureux de la vie de Jésus, afin de dresser le portrait d'un Messie baigné du bonheur d'aimer.

La reprise fidèle du texte évangélique

Quelques auteurs² se limitent à une paraphrase ou à une citation pure et simple des évangiles, principalement dans des fictions où l'intention catéchétique ou dévotionnelle est plus présente. Ainsi Jean du Mesnil, prêtre retraité et ancien professeur d'histoire de l'Église au grand séminaire de Sées³, qui a consacré plusieurs fictions aux récits bibliques. Deux recueils de nouvelles, *L'Évangile au féminin* (2007) et *Quand rien n'était encore écrit* (2008), livrent une vision fragmentaire de Jésus, à travers les souvenirs d'hommes et de femmes qui l'ont connu, ou qui ont rejoint la première communauté chrétienne. Les informations principales relatives au procès proviennent donc, en toute logique, des témoignages de Nicodème et de la femme de Pilate. Sous la plume de du Mesnil, le procès de Jésus apparaît systématiquement comme inique et dégradant, mais ne se teinte jamais d'antisémitisme (l'écrivain distingue très clairement les prêtres juifs hostiles au Nazaréen de la population juive). Comme dans tout ouvrage de piété, l'auteur ne se préoccupe pas de la véracité historique de l'épisode, étrangère à son propos, mais uniquement de sa signification dans le parcours du Christ : de son arrestation à sa crucifixion, Jésus endosse toute

1 Nous avons cependant exclu *L'Évangile selon Pilate* (2000) d'Éric Emmanuel Schmitt, déjà analysé dans l'article référencé à la note précédente.

2 Alain Vircondelet, *Jésus* (2007), Roger Bichelberger, *Le Jardinier* (1990), Alain Le Ninèze, *Sator, l'énigme du carré magique* (2008), Jacques Arnould et Lucienne D. Rousseau, *Le Parfum et les larmes, l'Évangile selon Marie-Madeleine* (1999).

3 Voir le site editionsducerf.fr consulté le 5 février 2024.



Ducio di Buoninsegna (1255-1319), *Le Christ devant Caïphe*.

l'absurdité de la violence humaine. Le lecteur retrouve une situation similaire chez Bernard Clavel (*Jésus, le fils du charpentier*, 1996), qui établit un contraste manichéen entre Jésus et ses ennemis. Aucune finesse psychologique dans le traitement de Caïphe, des grands prêtres, des soldats, de Pilate et de la foule, tour à tour cruels ou indifférents, afin de souligner la bonté de Jésus. À titre d'exemple, la flagellation ne précède pas le *Ecce homo*, mais suit la condamnation à la crucifixion. Les soldats décident d'offrir un spectacle supplémentaire à la foule, vorace, qui n'a réclamé la libération de Barabbas que pour assister aux éventuels « tours de magie » qui ne manqueront pas d'accompagner l'exécution d'un faiseur de miracles.

Plusieurs textes mentionnent trop rapidement le procès de Jésus pour nous permettre une réelle analyse de la scène. Ainsi dans le thriller de Philip Le Roy, *Le Dernier testament* (2005), les procès juif et romain sont à peine esquissés, sans doute parce que la condamnation débouche sur une « fausse » crucifixion, et diminue dès lors l'enjeu des débats judiciaires. Jésus, un « simple » être humain, décide de jouer de son charisme et de la crédulité

de la population juive afin de se faire passer pour un prophète, et de libérer Israël. Face à son succès, il décide cependant d'aller plus loin, et d'offrir une nouvelle religion à l'humanité. Il doit par conséquent convaincre la foule de sa messianité, et donc vaincre la mort. Avec l'aide de Judas et de Marie-Madeleine, il se fait arrêter le jeudi soir, afin d'être crucifié le vendredi et détaché de la croix au bout de quelques heures, encore en vie. Ses disciples récupèrent le « cadavre », soignent Jésus et orchestrent la Résurrection, tandis que le « Messie » poursuit son existence autour de la Méditerranée. De même, *Le Baptiseur* (1998) de Thierry Leroy n'évoque le procès que très rapidement, dans un récit qui cherche essentiellement à interroger les rapports entre Jésus et Jean-Baptiste. Notons toutefois que le Messie n'est condamné que par une partie du Sanhédrin, constitué des seuls saducéens, hostiles à Jésus, et par un Pilate manipulé par ces derniers. Le roman remet donc en cause une hostilité généralisée des autorités juives envers Jésus. *La Parole perdue* (2011) de Frédéric Lenoir et Violette Cabesos précise uniquement que le Nazaréen a été condamné par des païens, et Claude Kayat livre une image tyrannique de Pilate, seul responsable de l'arrestation et de la condamnation de Jésus, pour des motifs politiques (*Le treizième disciple*, 2002). Les deux textes, bien que très brefs lorsqu'il s'agit du procès, prennent cependant la peine de remettre en cause la responsabilité du peuple juif.

Les témoins du procès

Une part importante de notre corpus réunit des récits dont le protagoniste principal n'est pas le Christ, mais un autre personnage évangélique, ou proche des disciples de Jésus. La narration¹ passe alors parfois rapidement sur l'épisode, auquel le héros n'assiste d'ailleurs pas systématiquement. L'enjeu narratif du procès consiste ici à révéler au lecteur l'état psychologique du personnage, au moment de la comparution du Christ. Dans *Marie la passante* (1999) de Pierre-Marie Beaudé, par exemple, Marie de Magdala ne peut assister au procès, et l'interrogatoire de Jésus se traduit par une nuit d'angoisse pour sa disciple. De même dans *Le Baiser de Qumrân* de Frédérique Jourdaa (2006), dans *La Pécheresse ?* (1989) de Jean-Claude Louty, et dans *L'Évangile selon Marie-Madeleine* (1984) d'Aurélia Briac :

1 Les romans de Jacqueline Kelen, *Marie-Madeleine, un amour infini* (1982), Pierre Bourgeade, *Mémoires de Judas* (1985), Jean-Yves Leloup, *Une Femme innombrable*, 2002, Max Gallo, *Jésus, l'homme qui était Dieu* (2010), Tanguy Viel, *Cet Homme-là* (2011), et Jean Pierre Brice Olivier, *Sainte Marie-Madeleine, vierge et prostituée* (2017).

l'iniquité du procès et la cruauté des bourreaux soulignent l'amour et le dévouement de Marie-Madeleine. Pierrette Brès (*Marie de Magdala ou la vie révélée de Marie-Madeleine*, 1997) accorde plus d'espace à l'épisode, mais l'usage narratif demeure identique : expliciter le ressenti de l'héroïne, dont le stoïcisme et la foi en la Résurrection vacillent un instant face à la férocité de la foule qui, au prétoire, exige la crucifixion. De même, l'intervention de la femme adultère auprès de Pilate chez Régine Deforges (*Deborah, la femme adultère*, 2008) souligne son attachement au Messie.

Françoise Chandernagor donne la parole à l'un des frères de Jésus, Jude, qui, au soir de sa vie, relate ses souvenirs, et sa douleur à la mort de son frère (*Vie de Jude, frère de Jésus*, 2015). Une douleur d'autant plus insoutenable, que les juges étaient partiaux. Des prêtres juifs souhaitent perdre Jésus, mais ne parviennent pas à démontrer son blasphème, et le Sanhédrin acquitte le Nazaréen. Mais Caïphe s'acharne contre sa victime et renvoie Jésus devant Pilate, comme fauteur de trouble, en raison de son altercation avec les marchands du Temple. Le magistrat romain, cruel et antisémite, croit immédiatement les accusations, et condamne le Messie sans état d'âme.

Dans *La Colère de l'agneau* (1985) de Guy Hocquengheim, Prokhore, le diacre de Jean l'Évangéliste, raconte la vie de son maître, et rassemble notamment ses souvenirs du procès de Jésus. Le romancier, fidèle au genre de la fiction historique, cherche à présenter le récit de manière réaliste, notamment en étalant les diverses procédures sur trois jours, et en évoquant régulièrement les lois alors en vigueur. Toujours afin de soigner le réalisme du récit, Hocquengheim imagine que Jean est arrêté par un garde du Temple, alors qu'il tente de s'introduire dans la cour de justice pour porter assistance à Jésus : il deviendra dès lors le témoin direct des événements. En effet, Anne décide, et après lui Pilate, que Jean accompagnera son maître à chaque instant, afin de pouvoir ensuite témoigner de la légalité du procès et de leur innocence respective. Chacun rejette la responsabilité de la condamnation sur l'autre, et le récit souligne la lâcheté des ennemis du Christ. Anne tient à ce que le procureur ratifie la sentence de mort, afin de se dédouaner, tandis que Pilate insiste sur son manque d'implication, puisque la foule exige la crucifixion du Nazaréen. Le portrait des protagonistes demeure donc très manichéen ici aussi et oppose les vils juges du Christ au Messie et à son fidèle disciple. La présence de Jean auprès de Jésus, durant les comparutions devant le Sanhédrin, Hérode et Pilate, justifie bien sûr la validité de l'évangile johannique, puisque le disciple relate

des événements auxquels il a assisté, mais nourrit également le portrait positif du personnage, seul apôtre à soutenir son maître jusqu'à la Passion.

Benoît Michel, dans *Le Secret du treizième apôtre* (2006), présente le récit du point de vue du disciple préféré. Jean, préoccupé par les tensions suscitées par la prédication de Jésus à Jérusalem, orchestre, avec Judas et Caïphe, l'arrestation du Messie, afin que son séjour en prison le protège. Il sait que le tribunal juif ne peut se réunir qu'après la Pâque. La révolution armée qu'attendent les apôtres avortera, mais Jésus survivra et pourra donc poursuivre sa prédication. Toutefois Caïphe trahit le disciple, et Jésus est crucifié. Les diverses comparutions du Christ sont passées sous silence, et seuls demeurent la fourberie de Caïphe et le désarroi du disciple.

Jacqueline Savéria Huré retrace l'aventure christique du point de vue maternel (*Mémoires de Marie, fille d'Israël*, 1986). Marie résume, en quelques lignes, les procès juif et romain. Elle souligne l'illégalité du procès juif, qui ne respecte pas les procédures juridiques, et précise que Pilate a tenté, en vain, de sauver Jésus de la haine de la foule. Le roman, qui insiste régulièrement sur la judéité de Marie et de sa famille, présente donc le procès comme l'expression de la haine des juifs envers un des leurs, comme une dissension interne. Marie elle-même n'adhère que peu à peu au message de son fils, et le texte retrace ce parcours spirituel.

Judas, Caïphe et Pilate : manipulateurs ou manipulés ?

Le procès devient un moment particulièrement crucial lorsque le récit se focalise sur un personnage directement impliqué dans l'arrestation et/ou la condamnation de Jésus, comme Judas ou Pilate. Dominique Reznikoff, dans *Judas Iscariote* (1993), demeure très proche de la version évangélique du procès – Jésus est condamné au terme d'une instruction inique, dont la responsabilité incombe à la fois aux autorités juives et romaines. Cette lecture traditionnelle sert parfaitement la narration, et favorise l'analyse du drame intime du personnage principal. Policier du Temple, Judas a été chargé de surveiller le prophète de Galilée. Si l'Isariote ne comprend pas l'enseignement de Jésus, et ne reconnaît pas en lui le Messie, il s'attache néanmoins à l'homme et se suicide lorsqu'il se rend compte que ses actes ont entraîné la crucifixion d'un innocent.

De nombreuses fictions contemporaines¹, et plusieurs romans de notre corpus², se fondent sur une thèse défendue dès 1853 par l'écrivain anglais Thomas de Quincey dans son ouvrage *Judas Iscariote*³ (1853)⁴. Judas voit en Jésus le libérateur politique d'Israël et, fatigué de ses attermoiements, le livre à Caïphe afin de contraindre Jésus à se révéler comme Messie. Le Christ cependant se soumet, ses partisans ne se rebellent pas et la trahison devient donc inutile. Le procès souligne l'inadéquation entre la libération spirituelle offerte par Jésus et la libération politique attendue par Judas, et révèle le profond désarroi psychologique de l'apôtre. Quelques nuances apparaissent évidemment d'un récit à l'autre. Dans *L'Empreinte du ciel* (2000) de Hubert Monteilhet, par exemple, c'est parce que Judas comprend que Jésus ne libèrera jamais Israël que l'apôtre livre son maître à Caïphe. Judas admet qu'il s'est lourdement trompé, et que l'enseignement du Nazaréen est dangereux. Il le considère désormais comme un pauvre illuminé, qu'il faut réduire au silence. Le grand prêtre et l'apôtre souhaitent donc incarcérer Jésus, afin qu'il recouvre ses esprits. Contre toute attente, toutefois, Jésus blasphème devant le Sanhédrin, qui le condamne légitimement à mort, et demande à Pilate de ratifier le verdict. Le procès romain apparaît au contraire comme une démarche juridique inique, car le procureur se laisse manipuler par les prêtres. Le roman multiplie les propos sarcastiques envers les chrétiens, et livre de Jésus une image ambiguë.

-
- 1 Armand Abécassis, *Judas et Jésus, une liaison dangereuse*. Paris, Édition n° 1, coll. « Religion », 2002; Ewa Kuryluk, « Judas », dans *Salome and Judas in the Cave of Sex, the grotesque: Origins, Iconography, Techniques*. Evanston, Northwestern University Press, 1987, pp. 259-279; William Klassen, *Judas, betrayer or friend of Jesus?* Minneapolis, Augsburg Fortress, 1996; Alain Marchadour, « Judas, l'homme programmé pour trahir ? », dans *Les personnages dans l'évangile de Jean, miroir pour une christologie narrative*. Paris, Cerf, 2004, pp. 187-195; Hans-Joseph Klauck, *Judas, un disciple de Jésus, exégèse et répercussions historiques*, traduit de l'allemand par Joseph Hoffmann. Paris, Cerf, 2006; Catherine Soullard, *Judas*. Paris, Autrement, 1999; Jean de Palacio, « Y a-t-il un mythe de Judas », dans Yves Chevrel et Camille Dumoulié (édit.), *Le Mythe en littérature, essais offerts à Pierre Brunel à l'occasion de son soixantième anniversaire*. Paris, Presses Universitaires de France, 2000, pp. 247-260.
 - 2 Georges Aubrée, *Cet Homme nommé Judas* (1961), Hubert Prolongeau, *Le Baiser de Judas* (2004), Jean-Yves Leloup, *Judas, un homme trahi* (2006) et *La vie de Jésus racontée par un arbre* (2004), Marcel Pellosso, *Histoire de José B., le treizième disciple ignoré de Jésus* (2009), Alain Drignon, *La Traîtrise du patriote* (2004) reprennent cette théorie.
 - 3 Thomas de Quincey, *Judas Iscariote*, traduit de l'anglais par Éric Dayre. Toulouse, Ombres, 2001.
 - 4 Frédéric Slaby, « Le Judas Iscariote de Thomas de Quincey », dans : *Graphè*, 2024, n° 32, pp. 141-156.

Cette ambiguïté transparaît également durant le procès : le prévenu est-il réellement le Messie ?

La liberté accordée par Dieu aux hommes est au centre du roman de Jean Ferniot, *Saint Judas* (1984). Jésus est le Messie, parce qu'il l'a voulu, tout comme l'Isariote trahit librement le Christ, afin de permettre l'accomplissement des Écritures. Le procès n'entraîne par conséquent aucune crise existentielle pour les personnages impliqués. Jésus se comporte face à ses divers juges (sanhédrites, Hérode, Pilate) de manière à être condamné à mort, et cette condamnation répond aux attentes de Judas. Personne n'est responsable de la crucifixion, en dehors de Jésus lui-même.

Dans *L'ombre de Judas* (2008), Jeanne Champion adopte une lecture très différente des suiveurs de De Quincey, et assez proche de la tradition passée, où Judas et Pilate sont contraints de participer à l'eschatologie. Il n'est dès lors pas besoin d'explicitier le procès, afin d'en renforcer le réalisme, comme le font, par exemple, les auteurs de romans historiques. La citation pure et simple des Écritures suffit à la narration. Judas doit trahir, comme Pilate doit se laisser aller à sa paresse et à sa lâcheté. Les deux hommes prennent part, à leur manière, au salut de l'humanité, et seront bénis.

Jacques Duquesne évite de trancher : si le procès est assurément un épisode fondamental pour Judas, nous ne connaissons jamais exactement son ressenti. *Judas, le deuxième jour* (2007) met en scène les disciples durant le shabbat qui suit la crucifixion. Réfugiés au cénacle, ils discutent des différents aspects de l'enseignement de Jésus, s'interrogent sur sa mort et sur les raisons de la trahison de Judas. Ce dernier n'apparaît jamais, et le romancier ne nous livre aucune réponse univoque, mais uniquement le point de vue des protagonistes. Une postface et un glossaire complètent le roman, et éclairent les choix de l'écrivain dans sa fiction. L'auteur expose précisément ses sources et, comme Messadié, adopte la posture de l'objectivité et de l'historicité. Il impute la responsabilité de la condamnation de Jésus au Sanhédrin, qui, au terme d'un procès irrégulier, juge le Christ coupable de blasphème. Les prêtres redéfinissent ensuite le chef d'accusation en sédition (le Nazaréen se proclame roi d'Israël), afin d'obtenir la confirmation de la sentence de mort par Pilate, seul détenteur du *ius gladii*. Les hésitations du procureur s'expliquent dès lors par sa conscience des irrégularités de la démarche des sanhédrites, et son souci d'éviter une émeute. Le récit du procès ne diffère pas des évangiles, et ce sont les motifs de la trahison, point de départ de la machine judiciaire, qui retiennent essentiellement l'attention.

Enguerrand Guépy a consacré deux romans aux disciples du Christ, *L'Éclipse* (2010) et *Marie-Madeleine* (2012). Seul le premier évoque le procès de Pâques. *L'Éclipse* décrit, sous forme de roman choral, le désarroi des disciples le samedi qui suit la crucifixion, les réflexions et les préoccupations des divers personnages, des saintes femmes aux soldats romains. Le procès est principalement évoqué à travers les récits diamétralement opposés de Caïphe et de Pilate. Alors que le grand prêtre remercie sincèrement Dieu d'avoir protégé la Torah d'un dangereux blasphémateur, Pilate reste profondément troublé par ce que la condamnation de Jésus lui a révélé de lui-même. Le magistrat n'a pas hésité à sacrifier un innocent à son ambition et à sa gloire : une plongée dans la psyché du procureur, relativement répandue ces dernières décennies¹.

Mémoires de Ponce Pilate (1998) d'Anne Bernet s'inscrit à la fois dans la lignée du roman historique (le récit accorde beaucoup d'importance au respect des données historiques et à la vraisemblance) et du roman psychologique, puisque le lecteur suit le parcours spirituel du magistrat romain, qui rédige ses souvenirs au soir de sa vie, après sa conversion au christianisme. Ponce Pilate se raconte dès sa plus tendre enfance, évoque sa naissance, ses parents, sa formation militaire et son dévouement à Rome, ainsi que son mariage heureux avec Procula, et son attachement profond et sincère à sa femme et à ses enfants. Un leitmotiv traverse tout le roman et rend les menaces du Sanhédrin au moment du procès particulièrement concrètes : les risques encourus par le courtisan qui ose déplaire, dans un système totalitaire où le pouvoir est aux mains d'hommes instables, tels Tibère, Caligula et Néron. Le procureur n'apparaît en aucun cas comme un lâche – ses exploits militaires attestent de sa bravoure – mais comme un homme déchiré entre sa conscience, qui se refuse à condamner un innocent, même si la loi romaine lui dicte de ratifier la sentence des prêtres, et son amour pour sa famille. Il sait parfaitement que si les plaintes du Sanhédrin trouvent une oreille attentive à Rome, Procula et leurs enfants seront torturés et mis à mort. Le procès apparaît donc comme un moment charnière dans la vie du magistrat, qui se reproche très longtemps une lâcheté que le lecteur peut difficilement lui attribuer. Pilate ne se réconcilie avec lui-même qu'à la fin de sa vie, lorsqu'il comprend que Jésus n'avait pas besoin de sa force, mais de sa faiblesse, pour que le miracle puisse s'accomplir. *Pilate* (1983) de Jean Grosjean reprend un schéma similaire. Si *Le Messie* (1974) précise uniquement que Jésus est arrêté par des soldats romains,

1 Jean-Marc Vercruyse (édit.), « Ponce Pilate », dans *Graphè*, n° 22, février 2013.

Pilate donne davantage d'espace au procès. Comme chez Bernet, le récit nous parvient du point de vue du procureur, et le procès juif est donc à peine évoqué en regard de la procédure romaine. Le récit demeure fidèle aux commentaires de l'évangile de Jean d'*Ironie christique*. Pilate interroge Jésus sans préjugé et tente de le sauver, persuadé de son innocence, mais se voit contraint, en raison des menaces du Sanhédrin, de le condamner à mort. Le magistrat n'est jamais dupe des accusations de sédition, et comprend que les juifs reprochent en réalité à Jésus de remettre leurs textes en cause et de se faire le Fils d'En-Haut à la place du peuple. Le roman suggère, entre les lignes, la future conversion de Pilate – le paratexte évoque d'ailleurs la sainteté de Ponce Pilate dans l'église éthiopienne – et le procès révèle les prémices de cette évolution spirituelle : INRI correspond au premier évangile écrit.

Ponce Pilate (1961) de Roger Caillois évoque également le procès à travers une focalisation interne, et se concentre sur le dilemme du magistrat romain qui ne peut se résoudre à condamner un innocent, alors que tous lui conseillent de le sacrifier. Les sanhédrines, fidèles à leurs modèles dans les évangiles, menacent Pilate de le dénoncer à Rome s'il ne châtie pas un séditionnel ; les conseillers politiques du procureur l'invitent à sacrifier Jésus, afin de préserver Jérusalem d'une émeute ; Judas supplie Pilate de ne pas entraver la Rédemption ; enfin Mardouk, son ami chaldéen, partage avec lui ses visions : la mort de Jésus fondera une nouvelle religion, qui entraînera dérives et violences, mais qui humanisera également les hommes, auxquels la foi est nécessaire, puisque la seule sagesse ne peut les élever. Pilate, dont la lâcheté est rappelée à plusieurs reprises, refuse néanmoins de s'avilir à ses propres yeux en condamnant un innocent. Au terme d'une nuit d'insomnie, il déploie ses troupes dans Jérusalem pour mater tout mouvement de foule, et libère Jésus. Ce dernier reprend sa prédication et meurt, très respecté, à un âge avancé. Le courage de Pilate a anéanti dans l'œuf le christianisme...

Jacques Schecroum, dans *Le Procès de Jésus* (2022), place la comparution du Nazaréen au cœur de l'intrigue. Quatre ans après la crucifixion, Pilate est convoqué devant Caligula pour rendre compte de ses agissements lors de la Pâque 33 : la crucifixion de Jésus pour sédition. Le tyran ne se préoccupe toutefois aucunement de l'éventuelle iniquité du procès, mais s'inquiète de voir l'administration romaine responsable de la mort d'un guide spirituel dont l'engouement gagne rapidement tout l'Empire. Caligula reproche à Pilate de ne pas avoir anticipé le succès du christianisme et somme l'ancien procureur, un homme cruel et profondément égoïste, d'inventer une

version du procès impliquant essentiellement le Sanhédrin. Ponce Pilate s'exécute ; il se rend à Jérusalem et Antioche pour convaincre les disciples du Christ de la véracité de ce qui constituera par la suite le récit des évangiles : la trahison de Judas, l'arrestation par la milice du Temple, les comparutions devant Anne, Caïphe et le Sanhédrin, le renvoi devant Hérode, l'épisode de Barabbas, le lavement des mains, etc. L'auteur, par le truchement des dialogues, souligne systématiquement les invraisemblances de la version évangélique du procès et les efforts déployés par Pilate et ses conseillers pour les contourner. Le roman retrace également l'évolution spirituelle de l'ancien procureur, qui se laisse peu à peu toucher par la prédication des disciples qu'il côtoie nécessairement pour accomplir sa mission de désinformation. Convaincu de la justesse du message d'amour chrétien, il ne peut dès lors continuer à propager une version totalement falsifiée de la condamnation à mort de Jésus, et tente en vain de rétablir la vérité. Sur les conseils de Claudia Procula, le Romain cherche ensuite à réhabiliter le peuple juif en soulignant la nécessité de la condamnation du Christ dans le processus du Salut, sans parvenir toutefois à enrayer la vague d'antisémitisme née de son invention d'un peuple juif déicide. Bien que l'aspect largement caricatural des personnages nuise régulièrement à la vraisemblance du récit, Schecroun cherche très clairement à reconstituer une vision plausible de la Palestine du I^{er} siècle, et du destin de Jésus de Nazareth et des premières communautés chrétiennes. Il multiplie les termes latins, hébreux et araméens, ainsi que les références aux rites juifs, à la vie quotidienne, etc. Il accompagne son roman d'un lexique, de références à des ouvrages historiques et d'une postface où il distingue les éléments avérés des éléments fictifs. Jacques Schecroun recourt donc au personnage de Pilate pour dénoncer les invraisemblances du Nouveau Testament (et leurs terribles conséquences pour le peuple juif) et rétablir une version d'avantage plausible (Jésus a été condamné à mort par les autorités romaines), défendue dans les milieux académiques.

Le procès vu par Jésus

Enfin, deux romans donnent directement la parole à Jésus. Dans *Les Mémoires de Jésus* (1978), Jean-Claude Barreau reste proche du récit des évangiles, tout en recherchant un maximum de vraisemblance. Les dernières heures du Messie, par exemple, ne sont pas relatées dans le manuscrit de ses mémoires, dont le lecteur imagine difficilement qu'il l'ait justement emporté avec lui à Gethsémani, mais dans un bref parchemin, rédigé

dans la forteresse Antonia, juste avant son exécution. Le Nazaréen méprise le Sanhédrin, qui lui impose un procès inique, et Hérode, mais tente de se faire comprendre de Pilate. Durant l'interrogatoire, ses réponses sont moins sibyllines que dans le Nouveau Testament, et il distingue clairement royaume politique et royaume spirituel. Pilate traite son prisonnier décevantement, mais refuse de mettre en jeu sa carrière, en prenant le risque de laisser éclater des troubles à Jérusalem. Tous ces éléments concordent avec les évangiles. La focalisation interne souligne toutefois davantage la détresse du Christ et met dès lors en exergue la grandeur de son sacrifice.

Chloé Dubreuil adopte une focalisation identique, mais modifie sensiblement la scène du procès, tout en restant fidèle au genre du roman historique et à son souci de fiction plausible. L'auteure suit globalement le récit des évangiles, et oppose sans nuance Jésus, soutenu par sa foi et totalement soumis à la volonté de Dieu, et ses juges – Anne, Caïphe, Hérode, Pilate – dont le Messie perçoit la bassesse et la mesquinerie, masquées derrière une fausse recherche de justice. L'originalité de Dubreuil touche, comme chez d'autres auteurs, le personnage de Barabbas. Loin du brigand des évangiles, l'individu qui comparait aux côtés de Jésus est son propre fils, né d'un amour de jeunesse. Le procès revêt donc un enjeu bien différent pour Jésus. Si le Messie accepte de se soumettre à la volonté divine pour l'accomplissement de son destin et le salut de l'humanité, l'homme de Nazareth met tout en œuvre pour sauver son enfant. L'adolescent, proche des milieux zélotes, a tenté d'assassiner Caïphe et est condamné à la lapidation par Anne. Pilate cependant refuse de confirmer la sentence et commue la peine de Barabbas en bastonnade. Jésus prévoit cependant que son sacrifice ne sauvera pas son fils, qui ne parviendra pas à pardonner à ses bourreaux et entrera dans une spirale de violence. Le procès révèle donc à Jésus les limites de la Rédemption, et rend son sacrifice d'autant plus poignant.

L'iniquité du procès christique : une réflexion sur l'injustice

Plusieurs romanciers français exploitent l'iniquité du procès de Jésus afin de stigmatiser une autre injustice. *Ma vie de Jésus* (2005) d'Eduardo Manet relate, sur un mode plus qu'irrévérencieux envers la tradition chrétienne, la vie du Christ du point de vue de Joseph de Nazareth. Il livre une image profondément négative de Marie, une exaltée narcissique, et des apôtres, violents et arrivistes, à l'exception de Judas, seul disciple réellement dévoué à Jésus. Le Christ lui-même revêt une image ambiguë : il n'est plus le fils de

Dieu (dont l'existence est mise en doute), mais un homme, avec ses qualités et ses défauts, certes un homme supérieur, mais soumis à des moments d'exaltation et de découragement. Jésus précipite sa fin car il se sait atteint d'une maladie incurable, et veut exploiter sa mort prochaine pour faire triompher son message, conscient que ce dernier sera inévitablement altéré par ses disciples. Il demande à Joseph de mettre en scène sa Résurrection, en faisant disparaître son cadavre et en se grimant pour jouer son rôle. Parallèlement à cette remise en cause du miracle, Eduardo Manet crée un climat xénophobe et antisémite au sein de Jérusalem : les marchands phéniciens, berbères, etc. cherchent une occasion de se débarrasser des juifs, afin de favoriser leurs propres affaires. C'est cette foule, et non la population juive, qui réclame la mort de Jésus et la libération de Barabbas. De même, le Sanhédrin et Pilate sont partiellement dédouanés. Les prêtres juifs, exaspérés par Jésus, envisageaient uniquement de l'exiler, et seul le blasphème du Nazaréen, durant sa comparution, explique sa condamnation à mort. Le Christ poursuit son auto-sabotage devant Pilate (un faible que son épouse juive aurait pu influencer en faveur du prisonnier), en refusant de se justifier, et obtient la mise à mort qu'il espérait. Les deux procès sont à peine esquissés et le lecteur qui n'aurait pas consulté au préalable les évangiles peinerait à comprendre ces quelques paragraphes, dont le message global reste la condamnation du racisme et de l'affairisme, à travers le cynisme de la foule étrangère à Jérusalem, réclamant la mort de Jésus.

Catherine Clément propose également une relecture des évangiles très personnelle. Dans *Jésus au bûcher* (2000), le Nazaréen – un athée radical – étudie le yoga avec des maîtres yogis présents en Palestine et désire transmettre aux foules cette soumission du corps au règne de l'esprit, afin de mettre définitivement un terme à la violence, et donc au mal. Mais Jésus contrarie rapidement de nombreux intérêts : Caïphe veut se débarrasser d'un fauteur de trouble, qui nuit à la classe sacerdotale ; les Zélotes cherchent à faire libérer l'un des leurs, Barabbas ; Pilate privilégie le maintien du calme, et louvoie entre les exigences des uns et des autres. Les nombreuses illégalités qui ponctuent le procès deviennent donc la caisse de résonance de cette violence que tente de combattre Jésus : Caïphe ne respecte pas la procédure, Hérode refuse de condamner Jésus et Pilate proclame à plusieurs reprises l'innocence du prévenu, mais aucun ne le sauve. La violence stigmatisée dans les scènes du procès et de la crucifixion ne triomphe cependant pas. Comme dans d'autres récits, un complot permet à Jésus de survivre : il recourt au yoga pour suspendre son souffle et feindre la mort. Le Nazaréen poursuit ensuite discrètement sa pratique yogi en Palestine,

où il fonde une famille avec Marie de Magdala, et au bord du Gange, où le couple, désormais âgé, termine paisiblement son existence.

Dans *Jésus, de Bethléem au Golgotha* (2003), Roger Caratini présente l'aventure évangélique à travers les points de vue de Marcellus, un Romain sceptique dépêché par Tibère afin de lui rendre compte des troubles en Palestine, et de son guide, Hiram, un marchand phénicien converti au judaïsme. Le roman témoigne des recherches approfondies menées par l'écrivain, qui alourdissent considérablement le récit, et sont transmises au lecteur par le biais d'un dialogue didactique, souvent très artificiel, entre Marcellus et Hiram. L'épisode du procès ne fait pas exception. Caratini reprend régulièrement le texte des évangiles, indiqué en italique, qu'il glose abondamment, en indiquant systématiquement ses sources en bas de page. Il justifie également sa chronologie des événements, heure par heure, en fin de volume. Sa version des diverses comparutions de Jésus demeure proche de la lecture traditionnelle du Nouveau Testament : Anne, Caïphe, Hérode et Pilate cherchent avant tout à préserver leurs intérêts et manœuvrent dans les procédures judiciaires, afin de dégager leur responsabilité. Si l'aspect encyclopédique de ces pages nuit à la qualité de la narration, la réflexion proposée par Caratini sur la notion de responsabilité est davantage intéressante, mais pâtit elle-aussi de son obsession didactique. Le roman absout la foule, aveuglée par son fanatisme, et reproche à Caïphe, non sa volonté de protéger le judaïsme, mais un recours inutile à la violence, quand un exil suffisait à préserver le peuple de l'enseignement séditieux de Jésus. Seule la démagogie de Pilate ne trouve pas grâce aux yeux de Marcellus, plus exigeant envers son compatriote. L'analyse de l'envoyé de Tibère attribue en fin de compte la responsabilité de la mort inique de Jésus à la combinaison de trois facteurs : la bêtise humaine (intolérance religieuse du Sanhédrin, aveuglement doctrinal de Caïphe, incapacité politique de Pilate), l'aveuglement de Jésus qui recherche une mort lue dans les Écritures, et la stupidité des foules.

Un condamné juif

Quelques auteurs – comme nous l'avons vu avec Schecroun – se détachent au contraire plus radicalement de la version évangélique du procès, notamment afin de mieux reconstituer le contexte historique de la Palestine du I^{er} siècle, et éventuellement de proposer une version vraisemblable, voire « la » version authentique de la procédure judiciaire d'avril 33. Après Savéria Huré, Marek Halter décrit, à son tour, la vie de Jésus à travers le regard de

Marie de Nazareth (*Marie*, 2006). Farouche patriote, la jeune fille tombe miraculeusement enceinte après avoir demandé à Dieu de lui permettre d'engendrer le Messie. Marie veut qu'un judaïsme libéral remplace la *pax romana*, pour le bonheur de l'humanité (et non uniquement du peuple juif), et élève Jésus en ce sens. Le procès apparaît dans la dernière partie du roman, un pseudo-apocryphe, attribué à Marie de Nazareth, où la mère de Jésus évoque la révolution avortée de la Pâque 33. Des partisans du Nazaréen, dont Barabbas, tentent de s'emparer du pouvoir, mais le Christ ne donne aucun signe, et est arrêté par des soldats juifs et romains. Bien que des altérations dans le parchemin ne permettent pas de suivre le procès de Jésus pas à pas, le lecteur peut toutefois comprendre que le peuple choisit de sauver Barabbas, car celui-ci a réellement tenté de libérer Israël (et non par haine envers Jésus), et que Pilate craint que toute clémence ne lui soit reprochée par Rome. Le récit renforce cependant la recevabilité de l'argument, puisque des troubles très violents ont effectivement éclaté à Jérusalem, à l'instigation de disciples de Jésus, guidés par Barabbas. Halter ne charge donc pas plus Pilate que la foule réunie devant le prétoire, et prend ses distances avec le portrait traditionnel d'un juge injuste et carriériste. La relecture du Nouveau Testament se poursuit : Marie ourdit un complot, avec notamment l'aide de Claudia Procula et de Joseph d'Arimathe, afin de sauver Jésus, dans l'espoir qu'il puisse poursuivre sa mission. La mère du Christ n'adresse aucun reproche à Caïphe ni à Pilate, et conclut son évangile en désignant le seul coupable, elle-même. Elle a précipité les événements et a, sans le vouloir, entravé l'action de son fils. En rappelant la judéité de son héroïne, Miryem de Nazareth, et l'adhésion de son fils à un judaïsme éclairé, Marek Halter remet radicalement en cause l'accusation de déicide injustement adressée au peuple juif.

Olivier Merle souligne, lui aussi, la judaïté de Jésus. *Le Fils de l'homme* (2015) présente la formation de la première communauté chrétienne, de la prédication de Jésus à la séparation des chrétiens hébreux et hellénistiques, au lendemain de la lapidation d'Étienne. La messianité de Jésus apparaît systématiquement dans une conception juive, le Nazaréen est le prophète qui libèrera Israël. Le procès renforce cette image : Merle reprend globalement le déroulement des évangiles, mais nous révèle le ressenti de Jésus, qui ponctue à plusieurs reprises les étapes de son procès de prophéties de l'Ancien Testament, accréditant dès lors sa messianité juive. À aucun moment Jésus n'envisage sa mort à travers le spectre de la Rédemption chrétienne, et tout en s'en remettant aux décisions de Dieu, espère échapper à la cruci-

fixion. Le romancier prolonge le trouble de Jésus, au jardin de Gethsémani, au-delà de son arrestation.

Gérald Messadié revient à son tour sur l'identité de Barabbas, mais dans un contexte très différent de Chloé Dubreuil. Le journaliste, tantôt superpose les personnages de Jésus de Nazareth et de Jésus Barabbas, et affirme donc que la foule rassemblée devant le prétoire a réclamé la libération du Christ, tantôt escamote ou altère l'épisode dans un sens qui dédouane la population de Jérusalem. Journaliste et écrivain, Messadié étudie la figure christique depuis les années 1970 et souhaite livrer le résultat de ses lectures et de ses réflexions au grand public, sous la forme de récits fictionnels, dont la publication s'étale de 1988 à 2014. Les informations transmises subissent cependant parfois des variations d'une publication à l'autre, et ce pour deux raisons. L'opinion de l'auteur évolue en fonction des avancées de l'exégèse des dernières décennies, et le romancier prend à l'une ou l'autre occasion le pas sur le journaliste. Consciemment ou inconsciemment, Messadié s'éloigne alors de ses recherches, et opère un choix souvent narrativement plus intéressant. À titre d'exemple, *Les Sources* assimile les sept démons de Marie de Magdala à une forme de trouble mental (nymphomanie ?), mais l'écrivain se laisse gagner par le mythe de l'amie du Christ dans ses romans et se détache totalement de son portrait initial d'une femme hystérique¹.

La remise en cause des évangiles

Les publications de Messadié ont rapidement rencontré un grand succès de librairie, mais ont également suscité le scandale, notamment dans les milieux catholiques. Tout en réaffirmant sa foi, l'écrivain nie en effet le miracle de la Résurrection. Ces critiques expliquent sans doute la volonté de l'auteur de systématiquement se justifier et de répertorier sa bibliographie secondaire. Ces précisions apparaissent dans le paratexte important qui accompagne chacun des romans et dans un ouvrage publié à part, *Les Sources* (1989).

L'homme qui devint Dieu (1988) retrace la vie de Jésus jusqu'à la crucifixion, à laquelle il survit, grâce au complot organisé par quelques disciples, proches du pouvoir. *Jésus de Srinagar* (1995) reprend le récit à la

1 Katherine Rondou, « Regards d'écrivains français contemporains sur la possession de Marie de Magdala », dans *Communication interculturelle et littérature*, n° 13, fasc. 1, 2011, pp. 169-176.

convalescence secrète du Christ et retrace son voyage en Orient, où il termine son existence (nous retrouvons le yogi de Catherine Clément). Dans la chronologie interne de la série, *L’Affaire Marie-Madeleine* (2002) et *Judas le Bien-Aimé* (2007) prennent place entre les deux premiers volumes. Ils relatent les mêmes événements (les semaines qui précèdent la Passion et l’organisation du complot), mais à travers le regard de deux protagonistes différents, Madeleine et Judas. *Jésus dit Barabbas* (2014) s’attarde sur la vie publique du Nazaréen, mais sous un éclairage nouveau par rapport aux autres romans : Jésus et Barabbas ne sont qu’une seule et même personne. Le procès apparaît dans presque tous ces textes, mais avec des variantes parfois importantes.

Dans *Les Sources*, Messadié rétablit donc « la » vérité sur le procès, en dehors de toute mise en scène narrative. Jésus a parcouru la Galilée en toute sécurité, pendant des années, il est dès lors impossible que son souverain ait cherché à ridiculiser le Nazaréen. La comparution devant Hérode est donc une invention de Matthieu. Quant au Sanhédrin, il ne se préoccupe réellement de Jésus qu’au lendemain de son entrée triomphale/royale à Jérusalem. Les prêtres souhaitent se débarrasser du Galiléen uniquement pour des raisons politiques, parce qu’ils ne veulent pas d’un dirigeant qui remette en cause leur autorité et réforme la Thora, et parce qu’ils savent également que les Romains ne renonceront pas sans combattre à leur mainmise sur la Palestine. Le couronnement d’un roi dont le Sanhédrin se méfie entraînerait par conséquent, en plus, un bain de sang. Les prêtres souhaitent donc agir rapidement et discrètement, pour éviter toute émeute. Toutefois, Jésus est arrêté par des soldats juifs et romains, ce qui démontre que Pilate était informé de la situation, sans doute par ses espions. Le Sanhédrin doit par conséquent gérer le « problème Jésus » en tenant compte du procureur. Messadié rappelle également que seule l’autorité romaine a le droit de mettre à mort un condamné. Bref, le Sanhédrin considère Jésus comme un agitateur politique, ce qu’il n’est pas, et rend donc le procès inique ; il doit convaincre Pilate pour obtenir l’exécution du Christ. Or Pilate semble favorable à Jésus et l’écrivain propose une interprétation personnelle de son attitude : le procureur envisage de placer Jésus à la tête de la Palestine et d’en faire un souverain à la solde de Rome afin d’aplanir, une fois pour toutes, les rapports entre occupants et occupés. Jésus, le fils de Dieu, et Jésus Bar-Abbas (Jésus, le fils du père) ne sont qu’une seule et même personne, Pilate n’a donc soumis aucun choix à la population, qui a, d’elle-même, réclamé la libération du Nazaréen, et ne peut en aucun cas être taxée de déicide. Quant à la scène du lavement des mains, issue de la

culture juive et non de la culture romaine, elle n'a jamais eu lieu. Pilate souhaite sauver Jésus, et la foule réclame sa libération, mais le magistrat fait volte-face sous la menace d'une émeute fomentée par le Sanhédrin.

Le parti pris narratif du romancier est clair : rétablir la vérité historique et proposer une version plausible, lorsque les historiens ne peuvent nous éclairer (la théorie du « roi fantoche » justifierait, selon cette modalité, la clémence initiale de Pilate). Force est cependant de constater que Messadié s'éloigne à plusieurs reprises de « la vérité historique » définie dans *Les Sources* et que la plausibilité de ses inventions est parfois discutable.

L'homme qui devint Dieu reprend les grandes lignes de la publication de 1989, mais évoque bien un renvoi devant Hérode, partisan lui aussi de la solution du « roi fantoche » d'Israël. Le tétrarque abandonnerait donc volontairement la couronne de Galilée. Le Sanhédrin condamne Jésus pour blasphème, et menace Pilate de le dénoncer à Rome, s'il ne respecte pas leurs lois religieuses, ainsi que l'a promis l'empereur, sans faire mention d'une quelconque émeute. Le magistrat propose bien à la foule d'accorder sa clémence à un prisonnier et invente le prénom Barabbas ; le lavement des mains a effectivement lieu. L'écrivain décrit également les débats du Sanhédrin, absents des évangiles, et rejette une condamnation unanime au profit de débats houleux, au cours desquels plusieurs prêtres tentent sincèrement d'examiner le dossier. *Judas le bien-aimé* évoque également une condamnation de la majorité (et non à l'unanimité) pour blasphème, et présente d'autres variantes par rapport aux *Sources*. Pilate refuse de contrevenir à la loi romaine, et n'accepte de condamner Jésus qu'après un procès romain. Il craint en effet qu'un partisan de Jésus ne dénonce l'irrégularité de la procédure à ses supérieurs. Or Jésus n'a en rien enfreint les lois romaines. Un début d'émeute entre partisans et adversaires de Jésus inquiète cependant Pilate, qui tente de ruser : il offre à la foule de choisir un prisonnier à gracier, Jésus fils de Joseph, ou le prisonnier de droit commun, Jésus bar Harkan (dont le nom sera ensuite déformé en Jésus bar Abba). Les cris de la foule sont cependant confus. Le magistrat tente de substituer la flagellation à la peine capitale, en vain. Les ennemis de Jésus, plus nombreux que ses partisans, recourent alors à un argument politique : Jésus voulait s'emparer du pouvoir, et si Pilate ne le crucifie pas, ils en réfèreront à Rome. Le magistrat cède, cette fois sans se laver les mains. *Jésus de Srinagar* ne mentionne pas le procès, et l'*Affaire Marie-Madeleine* signale rapidement que Pilate a condamné Jésus à contrecœur, car le Sanhédrin menaçait de déclencher une émeute.

Jésus dit Barabbas présente davantage de divergences. Jésus cause une violente émeute, lorsqu'il chasse les marchands du Temple et se rend dès lors effectivement coupable de trouble à l'ordre public. Arrêté à Gethsémani par les seuls soldats du Temple, mais avec l'assentiment de Pilate, il comparait devant le Sanhédrin, plus hostile que dans les autres romans, car en l'absence des débats houleux de *L'homme qui devint Dieu*, l'assemblée juive semble condamner unanimement le Christ pour sacrilège et meurtre, puisque celui-ci a adopté un surnom le proclamant fils de Dieu, et a saccagé les abords du Temple, entraînant la mort de plusieurs hommes. Les prêtres souhaitent donc le garder sous clé jusqu'à la fin des célébrations de la Pâque, afin d'éviter de nouveaux troubles. Pilate, toutefois, apprend la tenue du procès, et exige que le prisonnier lui soit transféré, ainsi qu'il en avait été préalablement décidé. Le magistrat remet immédiatement en cause les conclusions de Caïphe : aucune loi romaine n'interdit à un homme de se prétendre roi et Jésus n'a tué personne de ses propres mains. Quant aux troubles à l'ordre public, il appartient à Pilate de s'en préoccuper, et non au Sanhédrin, qui ne peut statuer sur ce point. L'accusation de blasphème, qui ne contrevient d'ailleurs pas aux lois romaines, ne convainc pas plus le procureur. Pilate condamne donc Jésus à la flagellation, en raison de sa participation avérée à une émeute. Toutefois, bien que la foule réclame la libération de Jésus Barabbas, le magistrat cède en fin de compte aux menaces de Caïphe de dénoncer, auprès de ses supérieurs, son incapacité à maintenir le calme dans sa province : Jésus est crucifié pour avoir fomenté une émeute. Le lavement des mains a disparu, mais les partisans du Christ affirment que son sang retombera sur les prêtres ; Jésus ne comparait pas devant Hérode.

Bref, Jésus a été arrêté par des soldats du Temple, avec l'assentiment de Pilate, ou par des soldats juifs et romains. Le Sanhédrin a fait bloc contre Jésus, ou les avis étaient divisés. Le chef d'inculpation est politique, religieux, voire les deux. Caïphe veut accélérer ou retarder la procédure judiciaire, dans les deux cas pour éviter une émeute. Pilate refuse de condamner Jésus pour des motifs divers et variés, mais cède finalement face aux menaces des ennemis du Christ d'en appeler à Rome. La comparution devant Hérode a lieu, ou pas, jugée alors totalement invraisemblable. Pilate donne, ou non, la possibilité de gracier Jésus ou un autre prisonnier. La signification de « bar abbas » reçoit diverses interprétations. Le procureur se lave les mains du sang christique, ou pas.

Quelques constantes narratives émergent néanmoins, lorsqu'il est question de la comparution de Jésus devant le Sanhédrin et devant Pilate. D'une

part, la condamnation débouche sur une crucifixion avortée, puisque le Christ survit au supplice, et Messadié invalide donc la Résurrection, faisant de Jésus un prophète exceptionnel, mais mortel. D'autre part, les responsables de la condamnation du Messie sont en premier chef le Sanhédrin (à la majorité ou à l'unanimité), et dans une certaine mesure Pilate, qui se laisse manipuler par les prêtres. Mais quelle que soit la formule utilisée (confusion des noms, revendication de la libération de Jésus), l'auteur d'*Histoire générale de l'antisémitisme*¹ souligne, sans surprise, l'innocence de la population de Jérusalem, et met systématiquement à mal l'une des bases de l'antisémitisme : l'accusation de déicide.

En 2022, Gilbert Brodes s'inspire notamment de Gérard Messadié dans *Jésus trois jours avant sa mort*. Comme l'indique sans ambiguïté son titre, le roman se focalise sur les derniers jours du Christ, dont il retrace le parcours par de nombreuses analepses. Jésus, en tant que descendant de David, peut prétendre aux trônes de roi d'Israël et de Grand Prêtre : il constitue donc à la fois une menace pour Hérode et pour Caïphe. Les deux hommes manipulent alors Pilate, détenteur du *ius gladii*, afin de faire crucifier Jésus, qui survit au supplice grâce à un complot ourdi par ses partisans. S'il dresse de Pilate un portrait peu flatteur (un homme cruel, influençable et peu perspicace), le romancier souligne surtout la responsabilité du tétrarque et des dignitaires du Temple. Le texte se présente comme un roman historique, notamment par l'indication des sources utilisées dans des notes de bas de page, mais se détourne régulièrement des données historiques : Jésus est arrêté par une cohorte romaine (soit cinq cents soldats !); le Sanhédrin condamne le Christ à la crucifixion, mise à mort exclusivement romaine; etc. Il semble que le dessein principal soit davantage d'établir un contraste entre le comportement pacifiste de Jésus et la violence de ses ennemis, régulièrement soulignée par la procédure judiciaire.

Dans *Moi, Jésus* (2007), Gilbert Sinoué n'évoque que rapidement le procès de Jésus et reste très proche des évangiles. La scène diffère de la tradition chrétienne et en modifie profondément la portée, sans que le romancier ne prétende livrer « la » vérité au public. Le pacte narratif n'est jamais mis en doute, et c'est bien une fiction qui est proposée au lecteur. Bien qu'ils n'adhèrent pas du tout à l'enseignement de Jésus, quelques grands prêtres (Anne, Caïphe, Joseph d'Arimatee et Nicodème) décident d'aider ses disciples à la fondation du christianisme, afin de détruire Rome. Ils organisent l'arrestation et le procès juif de Jésus, au terme duquel le Christ

1 Gérard Messadié, *Histoire générale de l'antisémitisme*. Paris, Jean-Claude Lattès, 1999.

est condamné à mort, et manipulent Pilate, un lâche à l'esprit étroit, pour obtenir la ratification de la sentence. Ils font ensuite disparaître le corps, afin de confirmer le miracle de la Résurrection. Certes, l'attitude des prêtres est tout aussi cruelle que dans le Nouveau Testament. S'il n'est plus l'ennemi à abattre, Jésus devient un simple pion, dont la mort et les souffrances n'ont pas la moindre importance aux yeux des sanhédrins impliqués dans le complot, qui espèrent que ce nouveau monothéisme, tout aussi hostile que le judaïsme à la divinisation de l'empereur, favorisera la libération d'Israël. Les conjurés doivent cependant affronter un imprévu : Jésus a survécu à la crucifixion. Les prêtres le soignent et le gardent sous séquestre, tout en cherchant à le convaincre d'accepter l'exil. Mais alors qu'il est leur prisonnier, Jésus apparaît à ses disciples et à des espions d'Hérode, avant de disparaître mystérieusement. Le Nazaréen appartient à la mort et à la vie, et est effectivement ressuscité.

Le thriller ésotérique s'inscrit en toute logique dans la mouvance des réécritures des évangiles, puisque la diégèse suppose une prise de distance avec le discours communément admis, et un coup de théâtre final. Éliette Abécassis reprend la trame habituelle du roman chrétien ésotérique. *Qumran* (1996) s'ouvre sur la disparition d'un manuscrit secret, qui entraîne la mort de plusieurs personnes. Le héros, Ary Cohen (un juif religieux de Jérusalem), et son père, un archéologue, mènent l'enquête, qui se conclut par la révélation du contenu du manuscrit. Jésus appartenait à la communauté essénienne (d'où le titre du roman) et n'était pas le Messie. Ary se plonge pour la première fois dans les évangiles, pour les besoins de l'enquête, et s'étonne, à la lecture du procès, de ne pouvoir identifier clairement un responsable : Judas ? le Sanhédrin ? Pilate ? Jésus lui-même, qui ne cherche pas à se défendre devant ses juges ? Dieu, qui abandonne Jésus ? La révélation du manuscrit secret lève cependant le voile : Jésus a été livré par son complice, Judas, à une milice du Temple. Le Sanhédrin préfère sacrifier le prophète, qui indispose Pilate, afin de protéger la nation juive. Le procureur sait, en effet, que plusieurs disciples du Nazaréen appartiennent au parti zélote et craint que la nouvelle alliance prônée par Jésus ne mette un terme à l'occupation romaine en Palestine. Le magistrat est donc bien résolu à tuer celui qu'il perçoit comme une menace. Jésus, de son côté, se considère comme le Messie d'Israël, et se persuade que sa condamnation révélera sa messianité. Dieu ne l'abandonnera pas et le sauvera de la croix, comme l'ange a suspendu le bras d'Abraham. Jésus orchestre donc sa propre arrestation, avec l'aide de Judas et de la communauté essénienne de Qumran. Mais aucune intervention divine n'arrache Jésus à ses bour-

reaux. Horrifiés d'avoir sacrifié un innocent, les esséniens cachent la véritable histoire de Jésus.

Le livre du mal, le sang du Christ (2010), de Frédéric Mars, se présente davantage comme un roman policier. Durant la semaine qui précède la Pâque de l'an 30, Jacques – un descendant de Juda de Gamala – est accusé du meurtre de son frère, Jean de Gamala, et mène l'enquête afin de découvrir le véritable assassin. Au terme d'aventures rocambolesques et inutilement embrouillées, même pour les adeptes du genre, il apparaît que le cadavre mutilé, identifié comme celui de Jean de Gamala, était en réalité celui d'un autre membre de la famille, le prophète Jésus de Nazareth, « remplacé » après le crime, afin de masquer la véritable identité de la victime, par son frère jumeau Israël. Les nombreux complots et changements d'identité qui ponctuent le récit emberlificoté de Mars ont pour but de permettre à la famille de Gamala, descendante de David, de reprendre le pouvoir, en manipulant l'influçnable Israël, qui bénéficierait de l'ascendant de son frère prophète sur la population. Toutefois la machine s'enraie, et Israël, faux Jésus, meurt sur la croix. La portée du procès est donc totalement différente, puisque Caïphe et Pilate ne condamnent pas réellement Jésus, et que la Passion perd toute réelle valeur salvatrice.

Coup de théâtre également dans le roman de Guy Trévoux, *Moi Salomé, épouse de Jésus*. Comme le texte de Frédéric Mars, si *Moi Salomé, épouse de Jésus* ne brille pas par ses qualités littéraires, au moins devons-nous reconnaître l'originalité de son approche. Trévoux s'inscrit lui aussi dans la veine des « réhabilitations » de la véritable vie christique. Le schéma est connu : Jésus lui-même ou l'un de ses proches rédige ses mémoires afin de réfuter les mensonges contenus dans les évangiles canoniques. L'originalité de Trévoux n'apparaît donc pas dans le choix du schéma narratif, mais dans la réhabilitation en elle-même. Jésus et tous ses disciples évoqués dans le Nouveau Testament appartiennent en réalité à la famille hérodiennne, et le romancier impose, dès lors, au lecteur, de multiples digressions dynastiques, que les arbres généalogiques repris en annexe ne rendent pas plus digestes. Le récit, le lecteur l'aura compris grâce au titre du roman, est attribué à la princesse Salomé, qui épouse son cousin Jésus en secondes noces, afin de renforcer sa légitimité au trône d'Israël. Jésus revendique les titres de roi et de Grand Prêtre, mais sa révolte se solde par un échec et les autorités romaines le condamnent à mort. Si Rome est dans un premier temps favorable à la mise en place d'un prince local sur le trône d'Israël, l'occupant se désolidarise de Jésus lorsqu'une partie de ses partisans, les anciens fidèles de Jean-Baptiste, se rendent coupables d'actes de banditisme. Jésus

ne parvient pas à naviguer entre les différentes factions, et son manque de compétence en tant que guide politique et militaire entraîne sa condamnation. La Résurrection n'a dès lors plus sa place, puisque Jésus ne revendiquait qu'une messianité terrestre. Le christianisme naît de l'imagination d'un cousin de Salomé, Saül, et de l'évangéliste Luc.

La trame de *Judas et Marie-Madeleine, correspondance intime* (2001) est beaucoup plus linéaire. Bernard-G. Landry y met en scène Judas et Marie de Magdala, anciens amants qu'une profonde tendresse unit encore, et qui s'échangent leurs impressions et leurs souvenirs sur l'enseignement de Jésus, un prophète exceptionnel, qui a bouleversé leur existence, mais qui n'était en aucun cas d'ascendance divine, et ne connut nulle Résurrection. Le Messie a en réalité enseigné aux hommes à accepter la mort et à se passer des Dieux. La correspondance des deux disciples éclaire donc le lecteur sur le véritable message christique, déformé par certains apôtres. Le procès est à peine évoqué, à travers la seule comparution devant Caïphe. Le grand prêtre ne comprend pas les réponses de Jésus, et le condamne pour blasphème alors que ce dernier affirme être le fils de Dieu, comme n'importe quel homme est le fils de Dieu. Un manque de compréhension qui fait donc écho à celle de la majorité des disciples.

Conclusion

Les textes que nous venons d'analyser démontrent la variété des fictions françaises contemporaines consacrées au Christ et à ses disciples. Des genres très différents se côtoient, du thriller de Philip Le Roy, au roman historique d'Olivier Merle, en passant par le roman épistolaire de Bernard-G. Landry et le roman dévotionnel de Jean du Ménéil; tout comme varie la position des auteurs dans le champ littéraire, de l'écrivain grand public (Régine Deforges) au classique du xx^e siècle (Roger Caillois) ou à l'auteur largement périphérique (Aurélia Briac). Ce n'est cependant pas en raison de leur sous-genre romanesque que les ouvrages étudiés se distinguent nécessairement les uns des autres, dans leur approche du procès de Jésus. Nous pouvons globalement repérer deux tendances: soit l'auteur reprend presque purement et simplement la version évangélique, soit il désire livrer sa lecture de l'épisode.

Les ouvrages dévotionnels, sans surprise, opposent l'innocente victime à ses juges iniques, et la reprise du manichéisme des évangiles leur permet d'exacerber la grandeur du sacrifice messianique. De nombreux romans, le plus souvent historiques ou psychologiques, ne remettent pas en cause

cette répartition traditionnelle des rôles, parce que l'événement, tel qu'il est relaté dans le Nouveau Testament, leur permet de révéler l'évolution psychologique d'un personnage, de préciser sa fidélité à tel ou tel parti, de dénoncer sa détresse morale, etc. La comparution de Jésus explicite l'amour absolu de Marie-Madeleine, la fidélité de Jean, la dévotion de la femme adultère, etc. L'importance narrative de l'épisode est évidemment décuplée lorsque le protagoniste est directement lié au procès de Jésus. Ainsi, la soumission du Christ dévoile à Judas combien le disciple a mal compris l'enseignement de son maître; Pilate est renvoyé à sa propre lâcheté; le désarroi du Christ, décrit de l'intérieur, rend d'autant plus sublime le sacrifice librement consenti.

Quelques auteurs s'appuient sur la partialité du procès, et sur le contraste flagrant entre la victime et ses accusateurs, afin de dénoncer une injustice plus générale. Eduardo Manet fustige la cruauté d'individus uniquement préoccupés de profits, et le racisme. Catherine Clément condamne la violence, Roger Caratini la bêtise humaine.

D'autres œuvres remettent en cause la version évangélique du procès, à l'un ou l'autre niveau. Si Gérard Messadié présente ses textes comme la véritable relation du procès christique, reconstituée sur la base de recherches et travaux scientifiques, les autres écrivains de notre corpus jouent plutôt de cette « révélation » au sein d'une narration qui ne cache pas son caractère fictif. Le roman policier et le thriller ésotérique répondent évidemment aux exigences du modèle narratif choisi, et offrent au public le coup de théâtre final, sans lui accorder le moindre crédit exégétique ou historique. Plusieurs auteurs s'éloignent de l'interprétation traditionnelle du procès, afin de proposer une réflexion plus globale. Marek Halter et Olivier Merle, par exemple, rappellent la judéité de Jésus à travers tout le roman, et sa condamnation ne peut dès lors plus apparaître comme un rejet du christianisme par le judaïsme, mais comme une opposition interne au judaïsme, entre une approche plus libérale et une conception plus rigoriste. Landry, quant à lui, invite à envisager l'enseignement christique, en dehors du messianisme chrétien: Jésus n'était pas le Fils de Dieu, le Ressuscité, mais tous les hommes sont les fils de Dieu, et Jésus leur enseigne à accepter leur finitude.

À travers ces variantes, demeure – sinon une constante – du moins un leitmotiv: la remise en cause de la culpabilité de la totalité du Sanhédrin et/ou de la foule massée devant le prétoire revient très souvent sous la plume des écrivains français contemporains. Jean du Ménil, Messadié, Manet, Schecroun insistent sur l'innocence de la foule juive; Jacqueline

Savéria Huré, en soulignant le scepticisme de Marie, figure fondamentale du christianisme, dédouane les prêtres et la foule de leur manque de foi; Monteilhet et Guépy confirment la culpabilité religieuse de Jésus (il blasphème effectivement devant le Sanhédrin), et déplacent donc l'iniquité sur le procès romain; Lenoir, Cabesos et Kayat n'évoquent que la responsabilité de Pilate; Thierry Leroy précise que seuls les saducéens condamnent Jésus; etc.

Sans doute est-il plus compliqué – et nous ne pouvons que nous en réjouir – de tenir des propos antisémites au lendemain de la Shoah, alors même que Vatican II condamne l'accusation de déicide faite au peuple juif à travers les siècles, et ce bien que le catéchisme du concile de Trente précise, en 1566, que les responsables de la mort du Christ sont les pécheurs du monde entier. En 1965, *Nostra ætate*, une déclaration du Concile, affirme que les Juifs ne peuvent être considérés comme responsables de la Passion, rappelle que les apôtres et les premiers disciples de Jésus sont juifs, et reconnaît les racines juives de la foi chrétienne¹. Notons que le personnage de Judas connaît une évolution littéraire similaire après 1945, et ne figure plus systématiquement le mauvais juif².

Autre trait commun: alors que les « mémoires » de Pilate se multiplient, les écrivains n'accordent pas réellement d'espace au ressenti d'Anne ou de Caïphe. Peut-être leur portrait monolithique, dans la tradition chrétienne, les empêchent-ils d'accéder à une fiction fondée sur l'introspection. Pilate apparaît en effet en proie au doute, dans les évangiles, se convertit et accède à la sainteté dans des textes apocryphes, alors que, dans le Nouveau Testament, les sanhédrins, à l'exception de Nicodème et Joseph d'Arimathie, rejettent en bloc le message et la personne du Christ.

Les réécritures du procès de Jésus s'inscrivent donc à un double niveau dans notre réflexion commune sur la thématique de la manipulation. D'une part les manœuvres occultes et suspectes sont effectivement au cœur de « l'affaire Jésus de Nazareth », d'autre part l'interprétation personnelle, la manipulation au sens de « prise en main », est indissociable de la démarche artistique lorsque l'écrivain souhaite nous livrer sa propre conception d'un mythe ancien.

1 Menahem Macina, *Chrétiens et juifs depuis Vatican II: état des lieux historique et théologique; prospective eschatologique*. Paris, Docteur Angélique, 2009.

2 Pierre-Emmanuel Dauzat, *Judas, de l'Évangile à l'Holocauste*. Paris, Bayard, 2006.

